



**AVIS RELATIF AU PROJET DE MODIFICATION DU DOSSIER DE RÉALISATION ET DE  
MODIFICATION DU PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA ZAC BAS-CHANTENAY**

**VILLE DE NANTES**

**Article R. 311-5 du Code de l'Urbanisme**

Par délibération n°2024-19 du 9 février 2024, le Conseil métropolitain de Nantes Métropole a approuvé le projet de modification du dossier de réalisation ainsi que le projet de modification du programme des équipements publics de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Bas-Chantenay située sur la commune de Nantes (44).

La délibération est affichée aux lieux suivants pendant un mois, du jeudi 14 mars au lundi 15 avril 2024 inclus :

- Siège de Nantes Métropole (2, cours du Champ-de-Mars à Nantes)
- Mairie de la Ville de Nantes (2 rue de l'Hôtel de Ville à Nantes)
- Mairie annexe du Bas-Chantenay (1, place de la Liberté à Nantes)

Le dossier en format papier est consultable pendant cette durée et aux jours et heures habituels d'ouverture au public à Nantes Métropole – Direction Aménagement Urbanisme Nantes Secteur Ouest – 5 rue Vasco de Gama à Nantes, et sur le site internet suivant :

<https://metropole.nantes.fr/participer/consultations-reglementaires/documents-reglementaires/avis-signature-mise-a-dispo>